

LA SENTINELLE

Journal antialcoolique paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS
 Pour la France, 1 abonnement, un an. 1 fr.
 — — — — — 3 — — — — — 2,50
 — — — — — 10 — — — — — 8 »
 Ces abonnements peuvent être servis à des adresses différentes.
 Pour l'Étranger, 1 abonnement, un an. 1,50
 A partir de 3 abonnements servis à la même adresse, même prix qu'en France.

RÉDACTION
ALBIN LAFONT
 10, Rue Lanterne, à LYON

ADMINISTRATION
AUSSENAC-BÉNEZECH
 à MAZAMET (Tarn)

Toute personne qui, à l'expiration de son abonnement, ne refuse pas le journal est considérée comme réabonnée

ABONNEMENTS SERVIS A LA MÊME ADRESSE
 12 Abonnements, 1 an. 7,50 | 75 Abonn. 1 an 30 »
 25 — — — — — 12 » | 100 — — — — — 36 »
 50 — — — — — 21 » | 200 — — — — — 60 »
 Ces abonnements peuvent être faits pour le nombre de mois qu'on veut.
 Anciens Numéros dépareillés 1 fr. le cent, port en sus
Annonces, la ligne..... 0,50
 Pour les annonces un peu importantes, traiter de gré à gré

AVIS IMPORTANT

Nous prions instamment les personnes qui ne désirent pas se réabonner à notre journal pour 1897 de vouloir bien nous retourner le présent numéro après l'avoir lu.

LA SENTINELLE est une organe absolument indépendante; elle n'est soutenue par aucun comité. Ses abonnés seuls doivent donc la faire vivre.

Il est donc important que ceux-ci renouvellent sans retard leur abonnement et même qu'ils s'efforcent de répandre le journal en s'efforçant, soit leurs amis, soit des personnes qui ne s'abonneraient pas elles-mêmes, mais à qui la lecture d'une feuille de ce genre pourrait être utile.

Nous serions reconnaissants à nos amis de nous envoyer des listes de personnes susceptibles de s'abonner, particulièrement de membres des sociétés de tempérance.

Les personnes qui désirent posséder la collection du journal et avoir ainsi en entier notre intéressant feuilleton qui ne se terminera qu'en avril prochain, peuvent se procurer moyennant la somme de un franc, envoyée à notre administrateur, les années 1895 et 1896.

Nos abonnés pour la Suisse pourront continuer à adresser le montant de leurs abonnements à M. Bugnon, agence de la Croix-Bleue, rue du Bourg, 33, à Lausanne.

OPINIONS DES MÉDECINS

SUR L'ALCOOL

BOIRE OU NE PAS BOIRE

L'Ouvrier. — Il y a une chose que vous ne pouvez pas nier, et qui suffit à prouver l'utilité du vin et des eaux-de-vie, c'est que, quand on boit l'été, ça rafraîchit et quand on boit l'hiver, ça réchauffe.

Je ne suis pas de ceux qui croient que tous les gens qui ne travaillent pas avec leurs bras sont des feignants; pourtant, monsieur le docteur, y a des choses dont vous autres, bourgeois, vous ne vous rendez jamais compte. Ainsi, quand on a travaillé sur le chantier depuis six heures du matin, dans la canicule, quand on a sué tout son comptant, non, vous ne saurez jamais ce qu'il est bon, ce qu'il est frais, le coup d'onze heures et le bien qu'il vous fait quand-il passe.

Et l'hiver donc, on sort de son lit quand le soleil fait encore dodo; on s'habille à tâtons, le plus vite qu'on peut, car il n'y a pas de feu dans la chambre, et quelquefois il y gèle ferme; on dégringole vite son sixième, les mains dans les poches et l'estomac grelottant; mais sitôt dans la rue, voilà le bec de gaz tremblotant du marchand de vin d'en face qui vous fait signe; on entre, on boit une bonne goutte, deux bonnes gouttes, ça tue le ver, ça secoue le sang, ça chauffe l'estomac, ça descend dans les jambes, ça donne des forces, et le chemin commencé en trem-

blant, on le finit en sifflant, mon cher docteur.

Ah! je sais, vous allez me répondre qu'une bonne tasse de café au lait ou de chocolat ça me réchaufferait tout autant et me ferait plus de bien. Tiens! et des croissants chauds dedans, n'est-ce pas docteur? avec ou sans beurre?

Allons! qui vous moquez de nous. Qu'est-ce que vous m'apprendriez ce bon déjeuner-là? C'est pas ma pauvre mère plus vieille, plus fatiguée à cinquante ans que les vôtres à soixante-dix, qui se lèverait pour dorloter un grand diable comme moi... Et plus tard, ce ne sera pas ma femme qui travaillera peut-être avec moi — puis-je maintenant toutes les femmes travaillent — et qui le matin sera exténuée; — je sais comment ça se passe chez les autres.

Aussi quand je vois de gros bourgeois en pardessus et gants fourrés qui, levés par hasard de bonne heure, haussent les épaules d'un air offusqué en nous voyant dès le matin devant le comptoir, non, vous savez, ça me met dans une colère. Ils ne comprennent rien, ces gens-là.

Le Médecin. — Mon ami, vos raisons ne sont pas sans valeur, et si, chemin faisant, j'arrive à vous convaincre de quelques vérités utiles, je vous assure que de votre côté, vous me donnez beaucoup à penser.

Oui, je vous l'accorde de bon cœur, l'ouvrier qui reste sobre a, sans comparaison, plus de mérite que le bourgeois; de même que, s'il boit, il a cent fois plus d'excuses. Pourtant, il est des ouvriers tempérants, absolument tempérants; ceux-là, toujours, s'ils ont avec cela l'intelligence, arrivent à de bonnes situations, et c'est une constatation qui mériterait d'arrêter vos pensées, mon jeune ami. J'ai entendu, au congrès de Bâle, un ouvrier qui avait par lui-même constaté l'augmentation de bien-être et l'amélioration de situation qui avaient suivi de près son retour à la sobriété. Il concluait que la meilleure façon que peuvent adopter les ouvriers socialistes de lutter contre la force du capital, c'est de conserver, par la tempérance, toutes les forces de l'homme.

Mais là n'est pas la question.

Comment ont fait, jusque-là, les travailleurs qui ne se font pas alcoolisés?

Ils avaient donc des mères qui leur portaient le matin le chocolat dans leur lit? Ils trouvaient donc toujours chez eux le repas substantiel et appétissant qui répare les forces?

Non, mon ami, pas plus que vous.

Mais ils savaient que, dès le petit matin, on trouve chez la crémère du café ou du lait bien chaud; que le marchand de vin, même, ne refuse pas d'en vendre au client qui en demande; ils savaient qu'avec les trois ou quatre sous de l'apéritif de onze heures, on peut avoir un bon morceau de fromage en hiver, une belle grappe de raisin en été, et que c'est meilleur à l'estomac que la meilleure « terminus ».

Ils savaient... beaucoup de choses que vous n'ignorez pas plus qu'eux, vous qui me résistez encore par la forme, et qu'un de ces jours vous mettez en pratique, comme ils l'ont fait.

Encore un mot; vous avez dit: l'alcool réchauffe.

Non, il ne réchauffe pas, mais comme

toutes les substances irritantes mises en contact avec la surface de l'intérieur de l'estomac que nous appelons une muqueuse, il gratte et à la longue brûle cette muqueuse. C'est ça qui vous donne, quand vous buvez des choses fortes, la sensation que vous avez plus chaud. Savez-vous la vraie vérité sur ce point?

C'est que l'alcool refroidit, et la preuve c'est que les médecins s'en servent comme médicament quand ils veulent abaisser la température du corps, dans une fièvre, par exemple.

L'Ouvrier. — Eh bien, mettons, docteur, que l'eau-de-vie brûle au lieu de réchauffer; mettons que les excuses que nous croyons avoir quand nous prenons la goutte du matin, le coup d'onze heures et... tant d'autres coups, ne soient que de mauvaises raisons.

Pour ma part, je le crois; et vos explications m'ont prouvé qu'il n'y a qu'un bon parti à prendre, qui est d'être sobre.

Mais les mauvaises têtes pourraient encore vous dire:

« Après tout, ça ne regarde personne si je bois trop; ça ne fait de tort qu'à moi. »

Le Médecin. — Voyons, mon bon ami, qu'est-ce que vous me dites là? Vous ne vous souvenez donc plus de ce que je vous ai expliqué tout à l'heure: à savoir que l'ivrognerie, ou plutôt l'alcoolisme, engendre non seulement pour ceux qui s'y livrent, mais aussi pour leurs enfants, une tendance à cette maladie que nous appelons la tuberculose, et qui prend appes formes, toutes redoutables.

Vous avez vu souvent dans une même famille d'ouvriers, deux, trois, quatre enfants mourir successivement de méningite; la méningite était tuberculeuse; neuf fois sur dix, alcoolisme des parents.

Vous avez entendu parler des convulsions qui enlèvent un si grand nombre de petits êtres! neuf fois sur dix, alcoolisme des parents.

Et l'idiotie? l'épilepsie, l'imbecilité des enfants? l'alcoolisme des parents, encore et presque toujours.

Je vous dis là des choses prouvées, établies de la façon la plus certaine, que j'ai cent fois constatées moi-même.

Osez-vous dire après cela qu'un ivrogne ne fait de tort qu'à lui-même?

D^r ROUBINOTWITCH,

Chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris.

JEUNESSE PASSE

La vie était dure au hameau. La terre ingrate ne donnait qu'avec parcimonie le pain noir de la famille. Aussi Jacques qui avait été un des premiers à l'école et qui était intelligent voulait-il s'affranchir de la vie pénible des champs et aller chercher une existence plus facile à la ville. Après bien des résistances, les parents se décidèrent à le laisser aller...

Un matin donc, la lumière rougeoiyait de bonne heure aux fenêtres de l'humble maison des cultivateurs, le fils allait partir au point du jour.

La petite malle fut hissée sur la vieille diligence. Jacques monta sur le siège à côté du postillon. Les vifs claquements du fouet se firent entendre: hue! et le lourd véhicule s'ébranla.

— Sois bien sage, au moins, et écris-nous souvent, lui répétait pour la centième fois sa bonne mère en s'essuyant les yeux du coin de son tablier; — évite les mauvais camarades et sois un brave garçon, ajoutait à son tour le père.

Hue! hue! clic, clac, les chevaux partaient au trot et la diligence disparaissait derrière les côtes.

Ciel bleu, nature souriante, soleil brillant à l'horizon, souffles légers et tièdes de l'aurore, quels heurs auspices pour commencer le grand voyage de la vie!

Le chemin était long, mais les heures passent vite quand le soleil de l'espérance brille dans le cœur. Que de rêves heureux, de projets rians, de douces émotions remplissent l'âme du jeune homme pendant qu'il longeait les bois reverdis et que les rayons du soleil levant, tamisés par le feuillage, tombaient en poudre d'or sur les bluets encore baignés de l'argentine rosée du matin!

Les petits oiseaux s'éveillaient dans les branches et, secouant leurs ailes humides, saluaient de leurs trilles joyeux le retour de l'astre bienfaisant. La senteur pénétrante des bois, le frissonnement des clairs ruisseaux, l'éternelle et envivante chanson de la nature qui s'éveille, tout contribuait à dissiper les tristesses du départ. En route donc pour le pays de la fortune! La grande ville est là-bas dans la plaine; cinq heures de voiture, sept heures de chemin de fer et l'on y est.

Quinze ans se sont passés; on n'a reçu au hameau que des nouvelles de plus en plus rares.

Nous sommes en hiver; la bise âpre et mordante souffle au dehors; un grand feu de hêtre brûle dans la cuisine de la maisonnette rustique; sous le manteau de l'antique cheminée, le vieux père est assis dans le fauteuil de paille qui servit autrefois à l'aïeul. Les années commencent à peser lourdement sur ses épaules; sa santé s'est sensiblement altérée; il tousse quelque peu; sa femme toujours empressée lui présente un bol de tisane qu'elle a préparée. Les pauvres vieux sont seuls; on aurait grand besoin du fils; les travaux sont en retard; la mère est seule pour soigner les bêtes! Mais le fils est loin. Que fait-il? S'il pouvait revenir! On lui a écrit plusieurs fois et il ne répond pas. On cause souvent de lui; et chaque fois le cœur des deux vieillards se serre et ils se forcent alors mutuellement de se cacher une larme qui vient furtivement perler dans leurs yeux.

Qu'est donc devenu Jacques? Si bon autrefois, pourquoi ne donne-t-il pas de ses nouvelles!

Jacques a fait ce que font tant de jeunes gens. Il était parti rempli de bonnes intentions et le cœur débordant d'espérance. Il avait été vite placé et son patron était content de lui. Mais comme il était jeune et qu'il n'avait aucune expérience des dangers d'une grande ville, il n'avait pas tardé à tomber dans les pièges qui y sont tendus dans les pas de tout jeune homme. Il avait fait de mauvaises rencontres ; voisins et surtout voisins de table au restaurant ou de chambre à l'hôtel garni l'avaient entraîné. Il fut que jeunesse se passe, lui répétait-on sans cesse, et naïvement il avait cru qu'il pouvait bien faire comme les autres et qu'il lui serait toujours facile de s'arrêter quand il le voudrait. La bonté naturelle même avait été un piège de plus : il s'était bien vite vu dépouillé du peu d'argent qu'il possédait et il avait commencé à faire des dettes ; ensuite il s'était mis peu à peu à négliger son travail. Après bien des avertissements inutiles, son patron l'avait renvoyé, il était allé chez un autre où il était resté peu de temps, puis chez un troisième et ainsi de suite, ne demeurant jamais plus de quelques mois à la même place. Entre temps il avait pris des habitudes d'intempérance et comme sa situation était devenue difficile, il buvait pour oublier sa misère. Et maintenant, presque toujours ivre, il n'avait plus que des journées d'existence invovables... Décrépit, vanné, miné par un mal incurable que lui avait attiré sa vie de débauche, rongé par l'alcoolisme et la misère, il n'était déjà plus qu'une ruine, l'ombre de lui-même, Jeunesse était passée et bien passée. Il réalisait d'une façon inattendue la tragique vérité du dicton populaire.

Un compatriote l'avait rencontré un jour, errant à l'aventure dans les rues, et lui avait demandé ce qu'il faisait là : « Je tue le temps en attendant que le temps me tue », avait-il répondu tristement et en branlant la tête.

Quelques jours après, les vieux parents étaient encore seuls auprès

(19) Feuilleton de La Sentinelle

MÉMOIRES D'UN IVROGNE

(Suite)

Notre feuilleton est coupé de telle manière que chaque partie peut être lue seule sans trop d'inconvénients.

Deuxième retour à Lyon. — A Tournon. — Le vieux capitaine. — Etrange hallucination. — Nouvelle écrasement. — Détermination désespérée. — Surprise inattendue

Lorsque je quittai l'hôpital de Bordeaux, le seize février, il me sembla que je portais, comme Atlas, le monde sur mes épaules ; j'étais comme écrasé sous le poids de mes fautes passées ; j'avais brisé tant de positions honorables que je n'espérais plus trouver le moindre travail.

Pourquoi m'avait-on rendu la liberté ? Qu'allais-je faire ?

J'aurais accepté l'emploi le plus infime à l'hospice, plutôt que d'être obligé de retourner à Lyon. J'aurais voulu que l'univers fût circonscrit pour moi aux murs de l'établissement dans lequel j'avais été recueilli et soigné pendant près de deux mois. J'aurais travaillé pour la nourriture et le logement seulement ; j'aurais tout sacrifié pour la seule assurance de vivre caché et inconnu de tous. Je n'osais pas paraître près des miens, surtout là-bas dans cette ville de Lyon qui avait été pour moi le témoin de tant de défaites. La marche rapide du train qui m'y ramenait à toute vapeur me faisait tressaillir à chaque instant. Je maudissais les pro-

du grand feu qui pétillait dans la vaste cheminée de la cuisine, causant toujours de ce fils dont la pensée les obsédait. Le facteur frappa à la porte ; il tend une lettre. Déception ! l'écriture n'est pas de lui. Ou l'ouvrier, c'est le fils d'André, le voisin, un jeune soldat parti récemment, qui écrit. La lettre est courte ; il se borne à transmettre un fait divers découpé dans un journal de la ville : « Hier matin, les locataires de la maison portant le numéro 3 de la rue des Pavés, ont trouvé, au bas de l'escalier, raide mort, le sieur Jacques C. Cet individu qui se livrait fréquemment à de copieuses libations, étant rentré ivre à une heure assez avancée de la nuit, tomba dans l'allée et s'y endormit. Il fut saisi par le froid et a succombé à une congestion pulmonaire. »

Pleurez maintenant, pauvres parents, privés du soutien naturel de votre vieille mère ! Votre fils est mort. Son âme a été flétrie. Son corps robuste et beau a été souillé et détruit par l'impureté et l'alcool. Le séjour de la grande ville l'a perdu.

ALBIN LAFONT.

L'ARGUMENT DE M. MICHOU

EN FAVEUR DE L'EAU

La Chambre des députés a terminé, le 13 novembre dernier, la discussion de la loi sur les vins artificiels. A cette occasion un de nos députés, M. Michou, a présenté à ses collègues un argument en faveur de l'eau qui ne manque pas d'originalité. Il a affirmé qu'il préférerait boire de l'eau à du vin fabriqué, et a tonné contre les alcools de commerce tandis qu'il recommandait comme très hygiénique, l'alcool qui vient du vin, l'esprit de vin. M. Balsan a protesté contre sa théorie de l'eau : « Parce que vous n'êtes pas travailleur. Pour se soutenir l'ouvrier a besoin d'autre chose que d'eau ». M. Michou a répliqué :

« Je vous demande pardon. Je vous défie de trouver au monde un homme qui ait travaillé matériellement plus que moi, et je n'ai jamais bu que de l'eau ! (Exclamations et rires.) Je n'ai jamais goûté de vin. Demandez plutôt à la buvette. (Nouveaux rires.)

grès de la science qui, rapprochant les distances ne me permettaient pas de mettre un long intervalle entre mon retour et les derniers événements de ma vie aventureuse.

Je rentrais chez moi plus pauvre que jamais et de plus amaigri, vieilli, et ayant perdu cette fois ce qui fait la force de l'homme dans les revers, la confiance en moi-même.

Cependant Dieu, toujours bon, fit briller un rayon de soleil dans les ténébres qui m'enveloppaient : je fus affectueusement reçu par ma femme dont le cœur s'émut à la vue des stigmates de la souffrance que portait mon visage flétri.

Les attentions les plus délicates, les soins les plus dévoués me furent prodigués ; je fus en un mot choyé par elle autant que le lui permettait sa position précaire, et certainement bien mieux que je ne le méritais.

Mes forces revinrent, mais les ressources de notre modeste ménage étaient épuisées ; je ne pouvais rester plus longtemps sans rien faire ; il me fallait absolument trouver du travail ; mais de quel côté devais-je m'orienter pour cela ?

N'osant pour ainsi dire plus circuler dans les rues de Lyon où l'on m'avait vu errer si souvent sans emploi, je me risquai dans la banlieue que je ne connaissais presque pas. Là, me disai-je, il y a également des chantiers, des usines, des ateliers, et peut-être serai-je assez heureux pour y trouver une position modeste, loin de la ville et de ses tentations que je voulais fuir à tout prix.

M. le comte d'Elva. — Nous nous en rapportons à votre parole.

M. Michou. — Vous dites que le travailleur a besoin de vin, monsieur Balsan ; c'est une erreur. Le vin permet de faire un effort de donner momentanément un coup de collier, mais il ne donne pas la force.

M. Balsan. — Le vin est absolument nécessaire à l'ouvrier, en France.

M. Michou. — Le vin réel, oui ; mais non le vin d'imitation. »

Et l'homme suprême argument, il a ajouté :

« Je me charge de lutter avec vous, pour la force, et, je n'ai jamais bu que de l'eau. »

M. Balsan n'a pas accepté cette originale proposition, et M. Brisson n'eût d'ailleurs pas permis cette lutte à main plate dans l'hémicycle, qui aurait cependant fort divertit les galeries.

Promesse de Cambronne

La France parmi ses plus valeureux soldats compte Cambronne. Il naquit à Saint-Sébastien, près Nantes, le 26 décembre 1770. A vingt ans, il s'engage dans les Légions de la République. Sa bravoure contre les insurgés Vendéens lui fit donner les galons de caporal. Intelligent, actif, il promettait de faire une brillante carrière. Mais il avait le vice funeste de l'ivrognerie. Ivre il insulte et frappe un de ses chefs.

Traduit devant le conseil de guerre, en 1795 à Nantes, il est condamné à mort.

Cependant son colonel qui l'aimait, à cause de sa grande bravoure, court implorer sa grâce auprès du Représentant de la République.

L'ayant obtenue, il va trouver dans sa prison, Cambronne, le caporal dégradé. En apprenant sa grâce, Cambronne pleure de joie. « Le vin est cause de tout cela, n'est-ce pas, mon pauvre ami ? Maintenant donc Cambronne, promets-moi de ne plus t'enivrer. — Mon colonel, non seulement je promets de ne plus m'enivrer, mais aussi de ne plus boire de vin. — Bien, dit le colonel, il vaut mieux faire excès dans le bien que dans le mal. »

Cambronne sortit de cellule dès le soir même... Ne buvant plus, il fut d'une conduite exemplaire. Aussi dès 1799, à Zurich, il est capitaine, puis toujours brave, il devint chef de bataillon à Iéna. La campagne de 1812 le trouve colonel. En 1814 il est blessé comme général, et suit Napoléon à l'île d'Elbe, où il commande la Garde. A Waterloo, en 1815, on le trouve commandant une division de la vieille Garde. Sommé par les Anglais de se rendre, il leur fit cette fière réponse : *La Garde meurt et ne se rend pas.*

Bien me prit de cette détermination comme on va le voir. Un matin où, suivant mon habitude, j'étais sorti de bonne heure, je fis la rencontre, en chemin, d'un entrepreneur que j'avais connu autrefois. Celui-ci se trouvait être en relation avec l'architecte de Tournon et comme on voulait à cette époque ériger dans cette petite ville un lycée pour les jeunes filles du département de l'Ardeche, il avait été prié de chercher un dessinateur pouvant conduire les travaux de maçonnerie. Je fis naturellement aussitôt mes offres de service pour l'emploi vacant.

« Donnez-moi votre adresse, me dit mon bienveillant compagnon de route ; je vais écrire aussitôt rentré chez moi et j'espère que vous obtiendrez cette position, ce que je vous souhaite bien sincèrement », ajouta-t-il en me quittant.

Il en arriva suivant le désir de l'homme obligeant que j'avais rencontré. Moins de trois semaines après cette entrevue, — nous étions alors dans les derniers jours du mois d'avril, — le bateau à vapeur du Rhône me déposait à l'heure du déjeuner, sur les quais de Tournon.

Le lendemain, je fis ma première visite à M. Besset, l'architecte en question, qui me présenta le soir même au maire et à quelques notabilités réunies au café du cercle. Tout le monde me fit le meilleur accueil.

Puis j'accompagnai jusqu'à son domicile le bienveillant architecte dont je devais être le second et je lui promis de venir étudier dans la matinée du jour suivant le projet des constructions à élever. Je me

Plus tard, invité, par son vieux colonel qui s'était retiré à Paris, à venir dîner chez lui, avec d'autres anciens camarades survivants des guerres de la République et de l'Empire, Cambronne s'empresse d'accepter. Mais son ancien colonel lui ayant offert le vin d'honneur, Cambronne, au milieu de la stupeur des officiers, arrête le bras de son ancien colonel et lui dit : « Cambronne ne boit plus ! Souvenez-vous de Nantes... Je vois tout de ne plus boire de vin, j'ai tenu parole. — Comment, dit un officier, vous allez vous priver de cette bonne liqueur ? — Oui ! dit Cambronne, il vaut mieux ne jamais boire du vin que de s'enivrer. » Brave Cambronne, lui dit son ancien colonel, en lui serrant la main, tu es un soldat d'honneur n'ayant jamais manqué à ta parole.

D. N. BURET.

HYGIÈNE DE L'ENFANCE

Des habitudes régulières, une alimentation appropriée et de longues heures de sommeil sont les conditions nécessaires à la santé d'un enfant.

Les trois choses essentielles que vous devez lui fournir sont : du bon air, une bonne nourriture et de l'eau pure.

N'introduisez pas le bout du biberon dans votre bouche et ensuite dans celle du bébé ; ce pourrait être dangereux.

Quand vous donnez à manger à un bébé, tenez-le dans la même position que si vous le nourrissez.

Après le troisième mois, lui donner à manger la nuit, c'est à la fois ennuyeux et inutile ; la nuit dormir vaut mieux que manger.

Ne donnez pas à manger à bébé parce qu'il crie ; il se peut qu'il ait mal, et vous ne feriez que l'empêcher les choses en remplissant encore son estomac.

Ayez les heures régulières pour ses repas et ne vous en départissez pas ; sans régularité la mère devient esclave.

Beaucoup plus d'enfants meurent d'excès de nourriture que de faim. Ne comparez jamais la digestion ou la diète d'un bébé à la vôtre.

La soif d'un enfant ne s'apaise pas par le lait ; il faut que vous lui donniez à boire de l'eau pure.

De l'eau bouillie donnée entre les repas aidera souvent à la digestion de l'enfant et le satisfera alors qu'il est agité.

Les vomissements ou la diarrhée indiquent que l'enfant est ou bien malade ou bien sur le point de l'être et qu'il a besoin d'un médecin.

On rencontrerait rarement des cas de

rendis en conséquence chez lui le lendemain d'assez bonne heure et après avoir consacré un temps assez long à l'examen des plans et devis, nous nous dirigeâmes vers l'emplacement du futur monument dont je ne devais pas voir tracer même les fondations.

Ce même jour, un peu après souper, je fis la rencontre d'un ami de hasard, avec lequel j'étais assis à table, dans un comptoir, jusqu'à une heure assez avancée de la nuit ; aussi ne retrouvai-je que difficilement où j'avais ma chambre garnie, et bien d'efforts me furent nécessaires pour en gravir les trois étages.

Je continuai le lendemain et les jours suivants mes exploits bachiques, sans nul souci des travaux de dessin que j'avais à faire au cabinet de M. Besset. Bientôt, j'en arrivai à ne rentrer chez moi que forcé par la fermeture des cafés, et même, alors je me munissais, soit d'une bouteille de vin, soit d'un flacon de rhum, dont par une prudence instinctive, je n'absorbais le contenu que lorsque j'étais couché. Ainsi saturé d'alcool, je m'endormais inconscient ; aussi mon repos ressemblait-il plutôt à un état cataleptique qu'à un sommeil réparateur.

Les excès de la veille provoquaient les excès du lendemain ; j'en étais arrivé à être forcé, pour agir, de me maintenir dans un état d'ébriété permanent. Mais ces excès m'avaient enlevé avec la force physique, la perception nette des choses. Ma mémoire me fit bientôt complètement défaut. — Mon cerveau surexcité, se peupla d'images étranges, de pen-

cholérique chez les enfants si l'on apportait l'attention désirable à la quantité et à la qualité de leurs aliments.

Une mère qui allaite et qui se tracasse, qui est épuisée ou se livre à des plaisirs excitants, peut devenir une source de danger pour son enfant.

Un bébé est formé d'habitudes, et il répond ordinairement aux désirs de la mère, si celle-ci a de l'ordre dans sa volonté.

Des biberons compliqués et de longs tubes de caoutchouc sont dangereux et ne devraient jamais être employés.

Des vêtements légers et larges, des bains et des lavages fréquents sont nécessaires à un enfant pendant les chaleurs.

Observez une stricte propreté relativement au corps, la bouche, les aliments, la vaisselle et les vêtements de l'enfant, aussi bien qu'à l'égard de l'ameublement de sa chambre, du plancher, des tapis, du lit et de l'atmosphère.

(All. Méd. and Surg. Journal.)

Nouvelles & Faits divers

La Croix-Bleue Française. — La fédération des Sociétés de la Croix-Bleue comptait en France, au 30 septembre 1896, 600 membres actifs et adhérents. Ces chiffres sont inférieurs à ceux de l'année dernière. Cela tient surtout à un nouveau mode de statistique adopté par la section de Lyon, qui fait paraître des chiffres moins élevés, mais plus conformes à la réalité.

En dehors de la section de Lyon, ces sociétés comptent, dans le groupe de la Seine, une augmentation de membres actifs hommes [82 au lieu de 64] et une très légère diminution du côté des femmes et des simples adhérents : en tout, situation à peu près la même. Dans le groupe de Montbéliard, une petite augmentation de membres actifs [160 au lieu de 154] et une augmentation plus forte des adhérents [88 au lieu de 81] : en tout, gain de 63 sociétaires, dû tout entier à la section modèle de Valentigney, qui est passée de 54 membres et adhérents à 120. A Marseille, progrès sensible : 69 membres actifs au lieu de 57 et 68 adhérents au lieu de 63. A Rouen au contraire, diminution considérable : 24 sociétaires au lieu de 59 ; ce déchet vient de la retraite des anciens membres qui, à la suite du congrès de Lyon, n'ont pas voulu renoncer à la boisson de cidre, et ont fondé une société distincte.

Deux nouvelles sections ont été fondées cette année : celle de Dieulefit [30 sociétaires, dont 22 membres actifs, tous ayant signé pour donner l'exemple] et celle d'Alger [10 sociétaires dont un ancien buveur].

La Croix-Bleue à Paris. — L'assemblée régionale du Groupe de la Seine s'est réunie le lundi 16 novembre 1896, dans la salle de la rue Monge.

Il résulte des statistiques que le Groupe comptait, au 30 septembre dernier, 10 sec-

sées bizarres, de conceptions impossibles à rendre. La folie me guettait à la porte. Mon raisonnement devint celui d'un insensé. Un rire convulsif, intermittent, contractait, retroussait mes lèvres, imprimaient à ma face une sorte de rictus stupide. Il me semblait être poursuivi par des masques grimaciers d'hommes, d'animaux, qui ne me laissaient jamais. Je les voyais constamment à mes côtés, en quelque lieu que je fus, et à toute heure, nuit et jour, mais principalement pendant mes fréquentes insomnies nocturnes.

J'avais fait, autrefois, la connaissance, dans mes pérégrinations, d'un vieil officier en retraite, dont j'avais capté la bienveillance, par l'attention soutenue que j'apportais à écouter le récit de ses nombreuses campagnes ; les traits de ce vieux brave étaient tellement restés gravés dans mon esprit qu'il en était pour ainsi dire hanté. Ce vétéran faisait naturellement partie intégrante des fantômes qui m'obsédaient, mais à un degré plus élevé.

Certaines nuit où je rentrais à mon logis avant le chant du coq et après de copieuses libations, je me disposais à gravir la première marche de l'escalier et déjà j'avais la main sur la pomme de la rampe, quand je crus m'entendre interpeller distinctement par une voix bien connue, celle du brave capitaine dont l'apparition en ce lieu et à cette heure ne me surprit nullement.

Je m'arrêtai aussitôt, tendant l'oreille, et après m'être incliné, j'attendis poliment que mon digne ami reprit la parole.

tions organisées, dont 9 à Paris et 266 membres (156 membres actifs).

Après avoir adopté quelques modifications à son règlement, l'assemblée du Groupe a élu comme membres du Comité :

MM. les pasteurs Anderson, Creissel, Escande, J. Meyer, Monnier, Parker et Sail-

lens ; MM. Fournat et Maillet, instituteurs ; MM. le Dr Benham, Delessert, Ludwig et Navaille ;

Mmes Dalencourt et Lepoids. Le Comité s'est réuni le jeudi 23 novembre et s'est constitué ainsi :

Président, M. Escande ; vice-président, M. Meyer ; secrétaire des séances, M. Fournat ; trésorier, M. Navaille ; secrétaire-adjoint, M. Ludwig, 85, rue Laugier.

Lyon. — La société de la Croix-Bleue de Lyon, qui n'avait formé jusqu'ici qu'une seule section, en formera désormais deux, une à la Guillotière, sous les auspices de M. le pasteur Pulliquet, et une autre à la Croix-Rousse, sous la présidence de M. Varloud.

Cette division, peut-être un peu prématurée à cause du peu de force de la Société, aura du moins l'avantage d'établir moins de cohésion entre les membres de chaque section. Ceux-ci travailleront dans leurs quartiers respectifs dont ils savent mieux les besoins ; ils pourront se réunir plus facilement, apprendre à mieux les connaître, et établir entre eux des liens plus fraternels.

Espérons aussi qu'une louable émulation s'établira entre les deux sections pour se distancer mutuellement pour le bien à faire et que jamais il ne cessera d'exister entre elles les rapports les plus fraternels.

L'œuvre la plus intéressante, poursuivie par la Croix-Bleue à Lyon, est certainement celle des sections cadettes. Celles-ci ont pris un développement important depuis un an. Elles sont au nombre de trois. Celle de la Croix-Rousse compte 30 enfants dont 10 abstinents ; celle de la Guillotière 50, dont 15 abstinents, et celle des Broiteaux, la plus prospère, 150 enfants, dont 40 abstinents. Ce sont des sortes d'écoles de tempérance ; elles se réunissent pendant une heure tous les jeudis ; on y apprend les chants de la Croix-Bleue, et des moniteurs et monitrices volontaires donnent l'instruction aux enfants.

NIMES. — La ligue antialcoolique de Nîmes a organisé trois conférences dans la salle des fêtes du lycée les 4 et 5 novembre. Le mercredi 4 novembre, à 5 heures du soir, M. Legrain donnait une conférence à 600 jeunes gens de 12 à 17 ans dont 200 de l'école professionnelle et 400 des premières classes des écoles publiques. Cette conférence qui laissa une profonde impression sur ces jeunes auditeurs se termina par une injection d'essence d'absinthe sur un lapin qui fut saisi à l'instant d'une attaque d'épilepsie.

Le même jour, à 8 heures 1/2 du soir, eut lieu une conférence publique. Malgré le mauvais temps, l'auditoire était composé de 300 personnes. M. Marillier exposait les raisons que l'on entend généralement alléguer en faveur de l'alcool, soit par l'ouvrier, soit par le bourgeois. M. Legrain,

Je n'eus pas à attendre longtemps, car après quelques hein ! poussés discrètement comme pour attirer mon attention, mon intarissable narrateur d'autrefois revint à son thème favori. Alors défilèrent devant moi, avec une majestueuse grandeur et comme à la parade, les brillants et nombreux tableaux historiques des scènes militaires dans lesquelles il avait été presque toujours acteur pendant la grande épopée de la Révolution, du Consulat et de l'Empire.

J'étais ému, haletant et comme ravi en extase en suivant les homériques descriptions faites par l'ancien petit tambour de la 32e demi-brigade. Il me semblait qu'un tourbillon fantastique m'entraînait, moi aussi, au milieu des bataillons qui paraissaient et disparaissaient comme de fulgurants éclairs sous la fumée des canons ; je prenais pour ainsi dire part aux combats sanglants, aux faits d'armes héroïques, aux batailles géantes qu'évoquait la foudreuse improvisation du vieux soldat.

Je parcourus avec lui et au pas de charge les riches plaines de la Vénétie et de la Lombardie ; j'étais à Montenotte et à Lodi ; je passais sur le pont d'Arcole sous une pluie de fer et de feu, pour courir à Rivoli, vaincre pour la dixième fois au moins le vieux général autrichien Alvinzi, en attendant d'incliner nos étendards victorieux, mais voilés de crépes funèbres, sur le corps de l'intrépide Desaix, tombé à Marengo.

Mais le tableau changea subitement ; un autre lui succéda aussitôt : de nouveaux cieux par delà les mers ; un soleil plus ardent ;

dans sa réponse n'avait pas de peine à réduire à néant chacune de ces fausses théories.

La conférence fut terminée par des projections faites par deux professeurs du lycée qui avaient accepté avec empressement de prêter leur concours pour cette circonstance.

En l'absence du Président et du vice-Président de la Ligue, la séance fut présidée par le secrétaire qui fit un pressant appel aux personnes présentes pour les engager à prêter leur concours à la ligue antialcoolique de Nîmes.

La 3e conférence fut faite le jeudi 10 heures du matin au personnel enseignant du Gard. Deux cents cinquante instituteurs ou institutrices avait répondu à l'appel de la Ligue. M. l'inspecteur d'Académie qui avait bien voulu accepter la présidence de cette conférence, engagea vivement son personnel à ne pas craindre de se lancer hardiment dans la lutte antialcoolique. M. Marillier parla pendant une heure sur « le rôle de l'Université dans la lutte contre l'alcoolisme. » Il intéressa vivement son auditoire, institutrices comme instituteurs, car l'orateur ne négligea pas le rôle de la mère et de la femme dans la lutte contre l'alcoolisme.

M. Legrain fit un pressant appel aux instituteurs pour les engager à former des ligues antialcooliques scolaires, comme celles qui existent à l'étranger et même depuis quelque temps dans quelques écoles de France.

La conférence fut terminée par l'injection d'essence d'absinthe et de vermouth à trois lapins dont deux furent tués sur le coup.

Qu'il nous soit permis de remercier publiquement par l'organe de la *Sentinelle*, M. le proviseur du lycée qui a fourni gratuitement la salle et l'éclairage ainsi que l'oxygène pour les projections ; M. l'inspecteur d'Académie qui a bien voulu accepter la présidence de la conférence faite au personnel enseignant et permettre aux élèves des écoles primaires d'assister en grand nombre à la première conférence ; MM. Legrain et Marillier qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine pour faire connaître l'étendue du fléau alcoolique et les remèdes qu'il faut employer pour en arrêter la marche ascendante.

Ligue antialcoolique scolaire de l'école de la rue de Servie. — A Nîmes, sur une soixantaine d'élèves de cette école en âge de signer un engagement d'abstinence de boissons distillées, 55 font partie de la ligue antialcoolique scolaire. C'est dire que lorsque les instituteurs seront convaincus des funestes conséquences de l'alcoolisme, ils pourront préserver la jeunesse de cette terrible passion en enroulant sous le drapeau de l'abstinence des liqueurs fortes, des milliers et même des millions d'enfants comme on a fait dans les pays étrangers.

Les hallucinations alcooliques

Le courrier de Larroque prétendait avoir été attaqué à main armée sur la route de Puymirol à St-Nicolas-de-la-Balerme ; après enquête du parquet d'Agen, l'avis des ma-

un nouvel horizon aux couleurs pourpre-et or, estompées de buées lumineuses. Nous étions sur les bords du vieux Nil, le fleuve nourricier de la terre des despotes Pharaons. Au près de leurs gigantesques tombeaux allaient se briser la superbe vaillance des cavaliers de l'Islam ; les fiers mameluks fuyaient éperdus devant les braves de Lodi.

Comme par un magique coup de baguette nous revenions en Occident et nous assistions à l'apothéose d'un fils chéri de Mars, ceignant le spectre et la couronne de Charlemagne au milieu des ovations frénétiques de ses vaillants compagnons de gloire.

Mais le bronze faisait de nouveau trembler le sol ; c'était là-bas, dans les plaines de la Germanie où de brillantes étapes marquèrent le passage glorieux des enfants de la France, Ulm, l'imposante ; Austerlitz, la pure ; Jéna, la rapide ; Eylau, la cruelle, et puis encore, Friedland, Essling, Wagram.

C'est ainsi que parlait le survivant de tant de batailles et j'écoutais recueilli, frissonnant, transporté...

Mais cette ardente et patriotique narration avait sans doute épuisé les forces du vieux soldat. Sa voix devint tremblante, saccadée, presque inintelligible. Je souffrais pour lui, et j'étais haletant, brisé.

Alors ce ne furent que des lambeaux de phrases, suivis de fréquents repos, qui s'échappaient en sifflant, de ses lèvres. Enfin, je n'entendis plus que des mots, mais quels mots ! Chacun était l'évocation d'un monde disparu, c'était les noms des assises cyclopéennes sur

gistrats est que le courrier a été le jouet d'une hallucination. Un rédacteur de *Yclair* a interviewé sur ce point le docteur Bérillon.

Ceux de nos lecteurs qui suivent le feuilleton de la *Sentinelle*, où notre collaborateur raconte précisément une hallucination de ce genre dont il fut l'objet, liront avec intérêt la réponse qui a été faite au journaliste parisien par ce spécialiste distingué :

... De semblables cas ne sont pas rares, loin de là, et ici encore il faut voir un des funestes effets de l'alcoolisme.

Vous ne vous doutez pas du nombre de individus qu'après les grandes fêtes populaires, le 14 juillet par exemple, on amène à Ste-Anne ; l'un s'est jeté à la Seine pour échapper à un ennemi imaginaire qui le poursuivait, l'autre a été arrêté au Bois de Boulogne au moment où il tirait des coups de revolver contre un agresseur que lui seul il voyait. Ce sont tous des alcooliques, éminemment prédisposés aux hallucinations que les excès d'une journée de fête ont achevés ; la crise a éclaté plus ou moins terrible.

Dans le cas que vous me citez, remarquez que nous avons affaire à des courriers, à des gens qui, par métier, s'arrêtent un peu partout pour « boire la goutte », il n'y a rien d'in vraisemblable à supposer que nous avons affaire à des alcooliques.

Les formes d'aliénation mentale dues à l'alcoolisme comportent le plus souvent la persécution et ses images terrifiantes : c'est le cas ici, mais cela ne suffit pas pour cette manifestation où l'hallucination a revêtu des caractères si particulièrement nets et précis qu'il y a eu lutte et coups de revolver contre un ennemi imaginaire.

Dans les campagnes, on aime à raconter les histoires de voleurs, d'attaques de diligence ; ici, en particulier pour le second courrier, il y a le souvenir du récit du premier attentat.

Toutes ces images, tous ces détails viennent s'imprégner dans un terrain déjà préparé par l'alcoolisme ; à la première occasion l'hallucination éclatera, reproduisant tout ce qu'aura conservé la mémoire.

Au congrès international d'anthropologie criminelle qui s'est tenu l'été dernier à Genève, le professeur Xavier Francotte, de Liège, a justement lu un rapport sur ce qu'il appelle le « somnambulisme alcoolique » ; il y a donné la description d'un de ces cas si fréquents des idées de persécution dues à l'alcoolisme.

BIBLIOGRAPHIE

L'ALMANACH DU TEMPÉRANT

Très joli, très intéressant et très instructif comme toujours l'ALMANACH DU TEMPÉRANT.

S'empressez de le demander à M. Bichsel, 10 rue Lanterne, à Lyon. PRIX : 0 fr. 30 centimes.

Le Gérant : E. AUSSÉNAC.

Mazamet. — Imprimerie E. Gatimel.

lesquelles reposait une vaste épopée et dont les derniers étaient : La Moskowa !... Lutten !... Montmirail !... Waterloo !... Sainte-Hélène ! ! !...

Bientôt même, je n'entendis qu'un long sanglot : fidèle à la religion du souvenir, le vieux serviteur donnait encore une larme à la mémoire du héros qu'un ennemi perfide avait tenu, pendant six années dans les fers, sur un rocher perdu au sein des océans lointains.

Puis il se fit un solennel silence et tout retomba dans la profondeur de la sombre nuit.

Quelques instants après, je reposais tout vêtu sur mon lit que j'avais regagné à tâtons.

Cet incident avait provoqué dans tout mon être et surtout sur mon esprit une agitation fébrile qui me fit reprendre pendant mon sommeil, l'odyssée de l'illustre conquérant et je rêvai que j'étais à ses côtés et qu'il me nommait colonel à l'issue d'une action héroïque.

Au moment où, dans mon ivresse, je levais la main pour prêter serment de fidélité au César victorieux, une convulsion nerveuse, plus forte que les autres, me précipita brusquement sur le parquet, et je me réveillai en sursaut, ahuri et dégrisé, mais meurtri.

Huit heures du matin sonnaient à l'horloge du vieux lycée dont je voyais pointer le clocher à travers ma fenêtre quand je descendis de ma chambre.

Arrivé au rez-de-chaussée, je fus invité par Mme Pariset, qui guettait mon passage, à entrer

dans la salle à manger. Après m'avoir indiqué un siège, la bonne dame me demanda à brûle-pourpoint si j'allais continuer à troubler le repos des locataires de la maison en rentrant à de pareilles heures. Je m'excusai de mon mieux et, profitant des circonstances de la veille, j'en rejetai égoïstement la responsabilité sur la rencontre inopinée que j'avais faite du vieux capitaine.

« Quel capitaine, s'écria-t-elle étonnée, vous avez vu un capitaine dans la maison, cette nuit, comment l'avez-vous rencontré et où était-il ? »

Je renseignai, aussi bien que je le pus, ma curieuse propriétaire, tout en pestant intérieurement contre l'interrogatoire qu'elle me faisait subir.

« C'était dans le vestibule, près de l'escalier que vous vous êtes entendu appeler par lui ? reprit-elle, en répondant à mon explication avec un sourire quelque peu énigmatique, pendant que ses traits se déridaient comme par enchantement, et vous êtes sûr que sa voix se faisait entendre à votre gauche, alors que vous vous disposiez à gravir les premières marches ? »

Sur ma réponse affirmative, elle s'abandonna subitement à un fou rire en se renversant en arrière sur le dossier de sa chaise les deux mains sur les hanches.

Je la croyais en proie à quelque attaque nerveuse, quand, reprenant peu à peu son sérieux habituel et après s'être tamponnée le visage et les yeux avec son mouchoir, elle se leva et me fit signe de la suivre.

Très intrigué, saisi d'une inquiétude dont je ne pouvais me défendre,

j'obéis à sa muette invitation et je pénétrai après elle dans le vestibule que j'avais traversé dix minutes auparavant.

Arrivé tout près de l'entrée de l'escalier où régnait continuellement une demie obscurité, elle s'arrêta et me dit sur un ton qu'elle sut rendre gravement emphatique, tout en esquissant un geste significatif de sa main droite : « Regardez bien à votre gauche, vous y retrouverez certainement votre contour de cette nuit, reposant encore dans le réduit que mon fils lui a préparé il y a deux jours » ; et elle disparut en riant.

Lentement, avec un soupçon de défiance, mais attiré, aiguillonné par la curiosité, je dirigeai mes regards vers le côté désigné, et je vis !... oh ! stupéfaction !... aussitôt un rayon de lumière me traversa le cerveau ;... baissant honteusement la tête, j'avais compris... C'était par trop humiliant ; il est permis de se tromper, mais cette fois mon erreur avait dépassé toutes les bornes ; j'avais atteint le comble de l'aberration d'esprit, l'apogée de la démence.

Ce que j'avais vu, faut-il le dire ? Oui, car ma confession doit être humble et sincère : Eh ! bien, voici la description fidèle de ce qu'il y avait dans le réduit dont ma mémoire, malgré les années, a gardé le fidèle souvenir.

Entre l'extrémité de la première marche et le mur de gauche de l'escalier, il y avait un espace vide assez profond ; dans cet emplacement se trouvait dressée une table ordinaire sur laquelle reposait une cage en osier de forme cubique à sa base, mesurant bien trois pieds

de chaque côté, et ayant un couvert en forme de ruche.

Dans cette cage, il y avait... hé ! bien ?... hé ! bien, il est permis d'hésiter, l'aveu m'en coûte ; il y avait... un gros oiseau !... et cet oiseau était une... chouette de la grande espèce. Ouf !...

Chacun sait que les membres de la famille des chats-huants jouissent de la faculté d'apercevoir les objets dans les ténèbres ; c'est par suite de cela que lors de mon passage, l'animal inquiet avait poussé de longs cris que j'avais pris pour la voix de mon vieux capitaine dont le souvenir me hantait.

Ainsi donc, faits d'armes, combats héroïques, apothéose, funèbre épilogue, tout avait été tiré de mon pauvre cerveau, saturé de vapeurs alcooliques, à l'appel inconscient de l'oiseau nocturne consacré à Minerve !...

Je m'empressai de m'esquiver pour ne pas revoir ma propriétaire et j'allai cacher ma honte dans un petit cabaret que je connaissais bien.

Cependant, la longanimité de M. Besset vis à vis de moi ne pouvait être éternelle ; elle prit fin vingt-quatre heures après l'incident que je viens de relater ; je reçus de lui une lettre très laconique et très polie ; dans laquelle il m'informait que j'étais relevé de mes fonctions.

Le choc fut rude ; je chancelai sous le coup ; je m'étais naïvement imaginé que l'on patienterait encore un peu à mon égard ; mais ma conduite outrageusement intempérante m'avait fait condamner sans appel.

Je pris brusquement, suivant mon habitude, un parti extrême, violent : je ne pouvais rentrer à Lyon, j'avais pour ainsi dire brisé les liens qui m'attachaient aux miens, en laissant sans réponse les lettres que m'avait adressées ma femme. Je me jugeais, du reste, moi-même sévèrement ; j'étais indigne de l'affection d'une compagne qui avait toujours pardonné, toujours oublié, et dont je récompensais le dévouement en arrachant lâchement de son cœur meurtri les dernières espérances qu'elle avait encore en mon relèvement.

Subissant les conséquences de mon état de surexcitation alcoolique, je descendis de ma chambre — il était midi — et avec les seuls vêtements que je portais sur moi, presque sans argent, un bâton de houx à la main, je choisis la grande route qui longe la rive droite du Rhône et je partis.

Où allai-je ? je n'en savais rien ; mais je ne pouvais plus rester à Tournon et je ne voulais pas davantage retourner à Lyon.

J'avais à peine parcouru deux cents mètres, qu'il me sembla entendre une voix familière qui m'appelait. Je retournai vivement la tête et je subis presque la transformation de la femme de Loth, en apercevant ma malheureuse femme qui accourait derrière moi. Mes pieds restèrent cloués au sol à sa vue ; et puis à la surprise vint se joindre l'effet que fit sur moi l'expression de douleur profonde que reflétait son visage amaigri par les chagrins.

(A suivre).

H. LOISEAU.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE FABRE

à AIX (BOUCHES-DU-RHÔNE)

ONZE RÉCOMPENSES OBTENUES A DIVERSES EXPOSITIONS

DOUBLE MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION DE MONTPELLIER

Préparation aux Écoles d'Arts et Métiers, à l'École Centrale, à la Marine, aux Mines, etc. — Enseignement secondaire. — Baccalauréats (Cours du lycée facultatifs).

SOINS MATÉRIELS ET MORaux NE LAISSANT RIEN A DESIRER

S'adresser à M. Albert FABRE, licencié ès-sciences mathématiques, directeur

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Les Dangers de l'Alcoolisme,

par Albin LAFONT. — Prix..... 0,50

A partir de 10 exemp. pris à la fois. 0,20

Les Dangers du Tabac,

par Albin LAFONT. — Prix..... 0,25

A partir de 10 exemp. pris à la fois. 0,10

TENIA GUÉRISON Certaine

par la décoction d'Écorces de **GRENADIER SAUVAGE**

DOSE NÉCESSAIRE : Écorce d'un arbuste de 4 à 5 ans.

PRIX par poste recommandé : 10fr. 60.

Adresser demandes et mandats à M. RIGAL, à Tipaza (Algérie).

Primes de LA SENTINELLE

Les bénéfices réalisés sur ces primes sont employés à étendre l'action du Journal. — Adresser les demandes à M. A USSENAC-BENEZECH administrateur, à Mazamet (Tarn).

THÉS DE « LA SENTINELLE »

Égaux aux meilleures qualités qui se trouvent à l'étranger

Expédition franco à partir de 1 kilog.

	PAQUET de 100 gr.	PAQUET de 250 gr.	PAQUET de 500 gr.	COLIS de 2 k.500
Mélange d'amateur.....	1 10	2 60	5 »	23 »
Mélange nectar.....	1 75	4 25	8 »	36 »

Pour recevoir ces Thés franco, ajouter : pour 100 gr. 0 fr. 15, pour 250 gr. 0 fr. 30, pour 500 gr. 0 fr. 60.

BOITE A THÉ Métal, façon chinoise, pour 500 g. 1 fr. 25, pour 250 g. 1 fr.

POUDRE ET ÉLIXIR DENTIFRICES

De « La Sentinelle »

SUPÉRIEURS A TOUS LES PRODUITS SIMILAIRES

Prix pour nos lecteurs : au lieu de 1 fr. 75, la boîte... 1 fr. 25
le flacon... 1 fr. 25

Pour recevoir la boîte ou le flacon franco, ajouter 25 centimes

Ces dentifrices, renfermés dans une jolie boîte en bois, fermant hermétiquement, et dans un élégant flacon bouché à l'émeri, sont fabriqués pour la Sentinelle, par un spécialiste des plus compétents et très sérieux, qui est arrivé, après de longues et patientes recherches, à obtenir des produits de qualité absolument supérieure.

La poudre blanchit très vite, par un usage quotidien, les dents même les plus noires, sans nuire en quoi que ce soit à l'émail ou aux gencives. Elle existe parfumée à la rose ou à la menthe. L'élixir, excellent pour les usages ordinaires concernant la propreté de la bouche, est, en outre, spécialement recommandé aux personnes qui souffrent des dents, pour prévenir cette affection si douloureuse et même pour la guérir souvent instantanément.

Nous pouvons fournir également au prix de 1 fr. 25 une Brosse à dents de qualité supérieure et d'un modèle spécial. (Indiquer si on la désire douce, moyenne ou dure.)

Envoi franco au-dessus de trois objets au choix

RÉCHAUDS A GAZ PORTATIF ET INSTANTANÉ

Produisant eux-mêmes, par leur fonctionnement, le gaz nécessaire à leur consommation.

Ces Réchauds offrent les mêmes avantages que les Réchauds ordinaires à gaz de houille et dépendent beaucoup moins. Ils n'ont ni mèche, ni liquide, ni odeur, ils sont toujours propres et ne présentent absolument aucun danger, le réservoir qui alimente la formation du gaz étant relié au réchaud par un mince tube de cuivre de 2 millim. qui permet de l'éloigner autant qu'on veut.

La gaz est produit par la vaporisation de l'essence de pétrole qu'on trouve partout. Cette opération se fait naturellement par la chaleur acquise à une certaine pièce du Réchaud durant son fonctionnement.

La dépense n'est en moyenne que de 5 centimètres par heure et la puissance calorifique réglable à volonté, est telle qu'elle suffit à mettre en ébullition un litre d'eau en cinq minutes.

Ces Réchauds peuvent être instantanément installés partout, ne tenant pas plus de place que les réchauds à pétrole et n'ayant aucun de leurs inconvénients, saleté, odeur, danger d'explosion, etc.

Fourneau de poche, diamètre 0m15, ouvert, prix..... 10fr.

Réchaud n°2, diamètre, 0,18

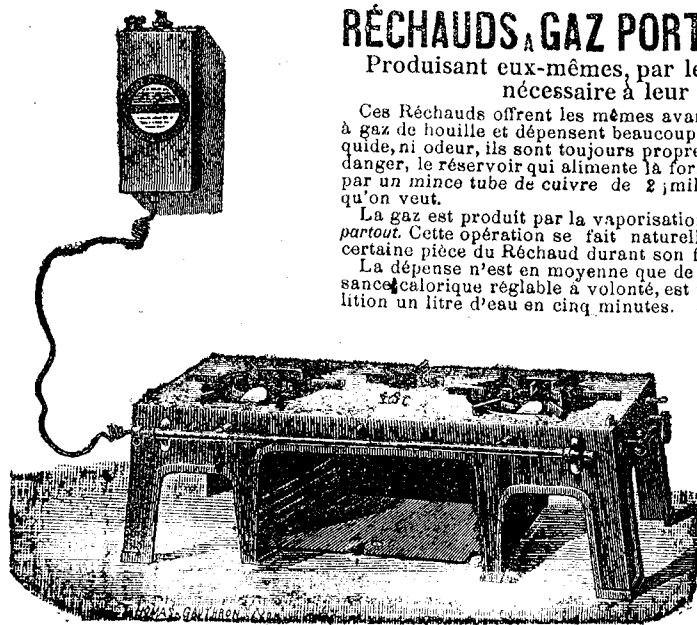
prix..... 15 »

Réchaud n°4, diamètre, 0,25

prix..... 18 »

Cuisinière à 2 réchauds, rampe cuivre sur le devant

0m60/0m30, prix..... 35 »



Potager à 3 feux

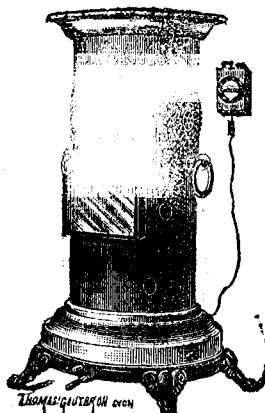
Le réchaud n° 4 (prix 18 fr.), est le plus avantageux pour les ménages. C'est celui sur lequel s'adapte un très joli calorifère qui suffit à chauffer rapidement une chambre de moyenne grandeur sans aucun inconvénient de fumée, poussière, etc.

Pour recevoir franco les Réchauds n°s 2 et 4, ainsi que le chalumeau, ajouter 0,60. La cuisinière, le potager et le calorifère, dont le poids varie entre 10 et 15 k., seront expédiés en port dû, le prix de l'emballage du potager est de 1 fr. et celui du calorifère de 2 fr.

Potager à 3 réchauds et 1 grilloir (fourneau) à feu dessus et dessous, 0m65/0m30, prix. 50 fr. Calorifère s'adaptant au réchaud n°4, prix 17 » Chalumeau pour forger tremper, souder, braiser, prix..... 18 »



Réchaud No 4.



Calorifère.

